

3. Au cours des mois d'octobre 1970, novembre 1970, décembre 1970 et janvier 1971, combien de demandes d'assurance-chômage a-t-on rejetées et pour quelles raisons?

4. Au 31 janvier 1971, combien d'habitants de l'Île-du-Prince-Édouard étaient inscrits à divers cours de perfectionnement offerts par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration?

5. Au cours du mois de janvier 1971, quelle a été la somme globale versée à ceux qui étaient inscrits à ces cours?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): La Commission d'assurance-chômage et le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration m'informent comme suit: 1. Le nombre de réclamations actives au 31 janvier de chacune des années suivantes établies soit ainsi: a) 1969, 6,687; b) 1970, 5,946; c) 1971, 7,003.

2. Pour chacun de ces mois, le montant des prestations versées est: a) 1969, \$691,818; b) 1970, \$719,114; c) 1971, \$730,142.

3. Demandes d'assurance-chômage rejetées: a) octobre 1970, 48; b) novembre 1970, 223; c) décembre 1970, 2377; d) janvier 1971, 949. Ces demandes ont été rejetées pour insuffisance de contributions.

4. 2,086 élèves étaient inscrits à plein temps à des cours de formation professionnelle et de rattrapage scolaire.

5. En janvier 1971, \$412,224 ont été versées aux élèves de l'Île-du-Prince-Édouard à titre d'allocations de formation.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES
RESSOURCES—LES REVENUS DES SERVICES
D'ORDINATION

Question n° 1092—**M. Robinson:**

Quel revenu, s'il en est, découle des services d'ordinateurs assurés par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a) des autres ministères, b) de la vente ou des services à l'industrie, c) aux ministères provinciaux, d) aux municipalités?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources): Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'assure pas de services d'ordinateurs: a) aux autres ministères, b) à l'industrie, c) aux ministères provinciaux, d) aux municipalités.

SASKATCHEWAN—LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN
DEUXIÈME PARC NATIONAL

Question n° 1231—**M. Southam:**

A-t-on déterminé quel serait l'emplacement du deuxième parc national de la Saskatchewan et a-t-on terminé les négociations entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial et, dans l'affirmative, à quelle date commenceront les travaux d'aménagement?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Aucun emplacement n'a été définitivement établi pour aménager un deuxième parc national en Saskatchewan. Les pourparlers à cette fin se poursuivent entre la Saskatchewan et le gouvernement fédéral, mais nous n'entreprendrons aucun travail d'aménagement avant d'en être arrivés à un accord.

PARC NATIONAL DE WOOD BUFFALO—LES
CONCESSIONS FORESTIÈRES

Question n° 1238—**M. Harding:**

1. Dans le parc national de Wood Buffalo, combien de baux de location de concessions forestières sont actuellement en vigueur et, a) quand a-t-on accordé chacun des baux, b) quelle est la date d'échéance de chacun, c) combien d'acres sont en

[M. McQuaid.]

cause dans chaque cas, d) qui sont les détenteurs des baux?

2. a) Au cours des cinq dernières années financières, quelle somme globale a-t-on touchée grâce à ces baux, b) quelle a été la coupe globale?

3. a) Qui s'occupe de reboiser les superficies louées à bail, b) a-t-on reboisé les régions où les arbres ont été abattus et, dans l'affirmative, par qui et quelles sommes y a-t-on consacrées annuellement durant chacune des cinq dernières années?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Dans le parc national de Wood Buffalo, trois contrats de coupe de bois sont en vigueur: a) Concession forestière n° 367, le 8 juin 1955; Concession forestière n° 378, le 11 janvier 1956; Concession forestière n° 408, le 24 mai 1956. b) Concession forestière n° 367, le 31 juillet 1972; Concession forestière n° 378, le 31 mai 1975; Concession forestière n° 408, le 31 juillet 1981, avec possibilité de renouvellement pour 21 ans. c) Concession forestière n° 367, 13,4 milles carrés; Concession forestière n° 378, 26 milles carrés; Concession forestière n° 408, 216 milles carrés. d) Swanson Lumber Co., Ltd., 600, édifice Bentall, 10180, 102^e rue, Edmonton 15 (Alberta).

2. a) 1970, \$23,208.16; 1969, \$25,301.01; 1968, \$21,928.63; 1967, \$18,745.55; 1966, \$14,248.59. b) 90,475,021 pieds-planche.

3. a) Repousse naturelle; b) Non.

LES CONCESSIONS FORESTIÈRES DU PARC
NATIONAL GLACIER

Question n° 1241—**M. Harding:**

Tous les titres de propriété des concessions forestières privées du parc national Glacier ont-ils été transférés à la Couronne et, dans l'affirmative, a) quels sont les noms des anciens propriétaires, b) combien d'acres étaient en cause, c) quelle somme a-t-on payée pour chaque concession?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Oui. a) Les anciens propriétaires étaient les suivants: (i) Kicking Horse Forest Products Co. Ltd., de Golden (C.-B.), détentrice des permis de coupe pour les concessions forestières n°s 40, 292, 328, 329 et 342; (ii) Selkirk Spruce Mills Co. Ltd., de Donald (C.-B.), pour la concession forestière n° 117. b) La superficie visée était d'environ 31,85 milles carrés. c) La somme payée pour ces achats a été de \$2,943,032.

LE PROGRAMME D'EXPANSION ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE

Question n° 1245—**M. MacGuigan:**

Des sociétés ou des particuliers ont-ils reçu plus d'une subvention aux termes du programme d'expansion économique régionale et, dans l'affirmative, qui sont-ils?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Oui; aux termes de la loi sur les subventions au développement régional et de la loi de 1969 sur l'organisation du gouvernement, les entreprises suivantes ont accepté plus d'une offre: Bruck Mills Ltd., Compagnie internationale de papier du Canada, Chemcell Limited, Dominion Textile Ltd., Ecstall Mining Ltd., Green Lantern Wholesalers Ltd., Lakeside Farms Industries, L. E. Shaw Ltd., McCain Foods Ltd., Moore Business Forms Ltd., Murdock Lumber Co., National Sea Products Ltd., Noranda Mines Ltd., Ocean Harvesters Ltd., Red Earth Lumber Co. Ltd., Stanfield's Limited, Sydney Steel Corporation, et United Sawmill Co.